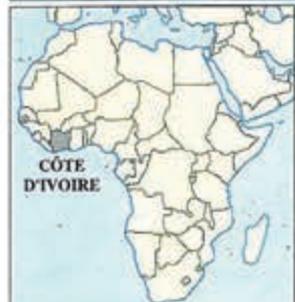


CÔTE D'IVOIRE



<ul style="list-style-type: none"> ■ Capitale d'État (plus de 100 000 hab.) □ Capitale administrative (plus de 2 500 000 hab.) ● Plus de 300 000 hab. ● Plus de 100 000 hab. ● Plus de 50 000 hab. ● Plus de 10 000 hab. ● Autre ville ou localité 	<ul style="list-style-type: none"> — Limite de région — Limite de département Daloa Capitale de région Touba Chef-lieu et nom de département BAKOUÉ Groupe ethnique ✈ ✈ Aéroport, aérodrome 	<ul style="list-style-type: none"> — Autoroute — Route principale — Autre route - - - Piste — Voie ferrée — Barrage, chute ▨ Parc national ou réserve
---	--	--



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 20,8 millions d'habitants. Densité : 65,4 habitants/km². Part de la population urbaine : 53,5 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo

Régime politique : M. Alassane Ouattara a été officiellement proclamé président de la République par le Conseil constitutionnel en mai 2011. Les élections législatives de décembre 2011 ont été remportées par la majorité présidentielle. Suite à la dissolution du gouvernement en novembre 2012, un gouvernement restreint de vingt-huit ministres a été nommé, sous la conduite de M. Daniel Kablan Duncan, Premier ministre. Le premier tour de la prochaine élection présidentielle aura lieu en octobre 2015.

Économie (2014)

PIB par habitant ¹⁾ : 1 495 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité ²⁾ :

Primaire	22,4 %
Secondaire ³⁾	21,1 %
Tertiaire	56,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2015.

2) Source : BCEAO.

3) Inclut les activités minières et extractives.

Indicateurs de développement

Espérance de vie : 50,7 ans

Taux de mortalité infantile : 7,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 56,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté ¹⁾ : 23,8 %

Indice de développement humain – Classement : 171^e/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour.

Sources : PNUD (2014), Rapport mondial sur le développement humain ; Banque mondiale, World Development Indicators (2015).

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo.

Relations avec la communauté financière internationale

Le programme triennal accordé par le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en novembre 2011 a été prolongé d'un an, reportant la fin du programme à décembre 2015. Les résultats du programme appuyé par le FMI ont été jugés satisfaisants lors de la septième revue du programme conclue en mai 2015. L'approbation de cette revue a permis le décaissement de 48,8 millions de DTS (68,4 millions de dollars), portant le total des décaissements au titre de la FEC à 471,5 millions de DTS (660,8 millions de dollars).

À fin juin 2015, le portefeuille de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire se composait de seize projets actifs, représentant 737,1 millions de dollars d'engagements.

Les notes de long terme B1 et B, assorties d'une perspective positive, attribuées respectivement par Moody's et Fitch en juillet 2014 ont été confirmées au début de l'année 2015.

ACTIVITÉ

Le rebond économique observé depuis la crise post-électorale de 2010-2011 s'est confirmé en 2014 avec un taux de croissance de 8,5 %, le plus élevé de l'UEMOA. Cette croissance économique solide a été tirée par la vigueur de l'investissement public, mais surtout par le dynamisme de la demande privée (investissement et consommation). En comparaison des prévisions de l'an passé, on note une révision à la hausse de la croissance de 2013 estimée par la BCEAO à 9,2 % (contre 8,7 %).

La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2020. Dans cette perspective, le gouvernement ivoirien a poursuivi la mise en œuvre de son vaste programme de réhabilitation des infrastructures, qui s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (PND) lancé en 2012. Les investissements publics ont ainsi continué leur progression, avec une hausse de plus de 5 % en volume en 2014. En outre, l'apaisement de la situation sociopolitique, le développement des infrastructures et les efforts consentis pour améliorer le climat des affaires et soutenir le secteur privé (création du tribunal de commerce d'Abidjan en 2012, simplification des règles régissant les passations de marché, réduction du nombre de procédures pour l'octroi de permis de construire et le raccordement au réseau électrique, mise en place d'un guichet unique pour les entreprises, etc.) ont contribué à la reprise des investissements privés dont le taux de croissance a été de 27 % en volume cette année. Les investissements privés ont été principalement dirigés vers les secteurs secondaire et tertiaire. Ces évolutions ont permis au taux d'investissement de se maintenir à un niveau relativement élevé (17 %, après 19 % en 2013).

La consommation finale s'est inscrite en hausse en 2014 (+ 11,7 %), sous l'effet conjugué des consommations publique (+ 12,1 %) et privée (+ 11,6 %). La consommation privée a en effet bénéficié de l'adoption de plusieurs mesures favorables au revenu des ménages (revalorisation en janvier 2014 du SMIG qui est passé de 36 607 francs à 60 000 francs, revalorisation des salaires d'une partie des fonctionnaires, appuis aux agriculteurs, etc.), mais aussi de la hausse

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Ressources	16 662,5	19 948,9	21 436,0	23 016,7
PIB nominal	12 191,0	13 828,9	15 476,0	16 935,7
Importations de biens et services	4 471,5	6 120,0	5 960,0	6 081,0
Emplois	16 662,5	19 948,9	21 436,0	23 016,7
Consommation finale	9 723,6	11 180,4	12 078,8	13 491,0
Publique	1 346,9	2 025,4	2 037,4	2 283,7
Privée	8 376,7	9 155,0	10 041,4	11 207,3
Formation brute de capital fixe^{b)}	489,3	2 076,4	2 941,0	2 880,9
Exportations de biens et services	6 449,6	6 692,1	6 416,2	6 644,8
Épargne intérieure brute	2 467,4	2 648,5	3 397,2	3 444,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 978,1	572,1	456,2	563,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	4,0	15,0	19,0	17,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 4,4	10,7	9,2	8,5
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	3,5	2,5	2,5	0,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,0	3,4	0,4	0,9

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variation de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

de l'emploi formel dans les secteurs public (+ 4,9 %) et privé (+ 6,6 %). L'emploi dans le secteur privé a été favorisé par la forte augmentation des créations d'entreprise en 2014 (6 487 contre 2 775 en 2013). En outre, les autorités ont mis en œuvre une série de mesures pour réduire la pauvreté par l'amélioration de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base (connexion au réseau électrique, accès aux services de santé et à l'eau potable, construction de logements sociaux, etc.).

Du côté de l'offre, le dynamisme de l'activité économique a été soutenu par les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 2,3 points en 2014, après 1,3 point en 2013. La bonne tenue du secteur primaire a été portée par les bons résultats du secteur agricole, qui représente 27 % du PIB de la Côte d'Ivoire et emploie environ deux tiers de la population active. Ce dernier a été soutenu par la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA) lancé en juillet 2010. En participant notamment à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur et à la refonte des filières coton, anacarde, café et cacao, le PNIA a permis d'améliorer la production des cultures vivrières et de rente ainsi que le niveau et la stabilité des revenus des agriculteurs (en garantissant aux producteurs de ces denrées un prix au moins égal à 60 % du prix du marché international). En 2015, le gouvernement a également

prévu d'investir 16 milliards dans la relance de la culture du soja.

Les principales productions vivrières (maïs, riz paddy, manioc, igname) ont toutes poursuivi leur progression, enregistrant chacune une croissance de plus de 5 % par rapport à la campagne 2013-2014.

Dans l'ensemble, les cultures de rente ont obtenu de bons résultats. Après de longues années de déclin de la filière coton (tendance à la baisse des prix internationaux depuis plusieurs décennies avant une reprise en 2009, instabilité sociopolitique), le gouvernement ivoirien a décidé d'investir dans ce secteur avec l'objectif de faire de la Côte d'Ivoire le premier exportateur de coton de la sous-région d'ici cinq ans. Grâce à des conditions météorologiques favorables et aux mesures de soutien adoptées par les autorités (prix garanti aux agriculteurs, aide à la commercialisation, à l'accès aux intrants et au matériel agricole, etc.), la production de coton-graine a continué sa reprise, progressant de 16,5 % en 2013-2014 après 24,3 % en 2012-2013.

Le PNIA a également participé à la relance de la filière café, autre culture d'exportation en déclin depuis le début des années deux mille. Après un léger fléchissement de la production de café lors de la campagne 2013-2014, celle-ci devrait se stabiliser autour de 107 000 tonnes au cours de la campagne 2014-2015.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, qui représente également la première culture d'exportation du pays. Durant la campagne 2014-2015, la production de cacao a bénéficié de la réforme de la filière et de conditions météorologiques favorables, lui permettant de se stabiliser au niveau record de 1,75 million de tonnes déjà atteint l'année précédente. Le prix d'achat garanti aux producteurs est par ailleurs passé de 750 à 850 francs CFA le kilogramme.

La mise en œuvre du PNIA a également eu des retombées positives sur la filière anacarde. La progression des revenus des planteurs a permis de stimuler la production qui a atteint 560 000 tonnes en 2014.

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015 ^{a)}
Maïs	939	1 073	1 116	1 175
Riz paddy	1 180	1 418	1 475	1 553
Manioc	2 872	2 996	3 116	3 281
Igname	6 895	7 244	7 533	7 933

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015 ^{a)}
Cacao	1 559	1 449	1 746	1 746
Prix indicatif d'achat	657	725	750	850
Café	32	121	104	107
Prix moyen d'achat aux producteurs	526	620	620	–
Coton-graine	198	288	358	417
Prix d'achat aux producteurs	200	200	250	–

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La Côte d'Ivoire, qui occupe aujourd'hui la deuxième place mondiale parmi les exportateurs d'anacarde, a pour objectif de dépasser l'Inde. Les autorités ivoiriennes participent par ailleurs au financement d'un programme d'appui aux entreprises de transformation de l'anacarde lancé en décembre 2013.

La contribution du secteur secondaire à la croissance a été moindre en 2014 (0,7 point contre 1,8 point en 2013). La croissance du secteur a ralenti, passant de 8,8 % en 2013 à 3,7 % en 2014 (en volume), en lien avec les difficultés financières du secteur de l'électricité et la contre-performance enregistrée dans les secteurs extractifs. Malgré une augmentation de la production d'électricité, permise par un renforcement des capacités productives (construction de plusieurs centrales thermiques telle que celle d'Aggreko, inauguration en janvier 2014 d'une nouvelle turbine à gaz, etc.), le secteur a souffert d'une augmentation substantielle du coût des intrants (gaz et fuel lourd), provoquant une chute de la valeur ajoutée. Plusieurs grands projets de développement de la production électrique sont par ailleurs en cours, comme la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, dont la livraison est prévue pour 2017, ou la construction de la plus grande centrale d'Afrique à biomasse à Aboisso.

En ce qui concerne les activités extractives, on relève un repli de 3,3 % de la production minière

Principales productions extractives

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Pétrole (en milliers de barils)	12 391,0	9 624,0	8 620,4 ^{b)}	6 350,3 ^{b)}
Or (en tonnes)	6,8	9,4	11,0 ^{b)}	17,4 ^{b)}

a) Chiffres provisoires.

b) Données cumulées sur les onze premiers mois de l'année.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

et un ralentissement de 26,3 % de la production pétrolière, conséquence de l'arrêt de la production du champ Baobab fin 2013 et de l'épuisement progressif des gisements. Inversement, la bonne tenue du secteur aurifère se poursuit, avec une production prévue de plus de 17 tonnes en 2014, en hausse d'environ 58 % par rapport à 2013, grâce à l'exploitation de deux nouvelles mines (Agbaou et Ity). Cette tendance devrait se poursuivre avec le démarrage de l'exploitation de trois nouvelles mines d'or l'an prochain (Sissengue, Aféma et Angovia).

Des taux de croissance positifs ont été enregistrés par le secteur du BTP (+ 15,5 %), qui continue de profiter de la mise en œuvre du programme d'investissement public, et par l'industrie agroalimentaire (8,6 %). En effet, parallèlement au soutien accordé au secteur agricole, un programme d'industrialisation élaboré par le ministère en charge des mines et de l'industrie (Programme national de restructuration et de mise à niveau, PNRMN) vise notamment à développer les activités de transformation des productions locales dans l'objectif de créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois. Si la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, seulement un tiers de la production est aujourd'hui transformé sur place. Les autorités souhaitent que ce taux atteigne 50 % d'ici à 2020. L'agro-industrie a également bénéficié de la politique de soutien aux PME et de la construction/réhabilitation des zones industrielles.

Plus généralement, le développement du secteur industriel s'inscrit au cœur de la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire avec l'objectif de représenter 40 % du PIB en 2020 (contre 21,1 % aujourd'hui).

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de la croissance ivoirienne avec une contribution à la croissance de 5,5 points en 2014, en lien avec le dynamisme des secteurs des transports, du commerce, des télécommunications, ou encore des services aux entreprises.

Les bonnes performances du secteur des transports (+9,4 %) s'expliquent en partie par le rebond du secteur agricole et le développement du transport aérien. La fréquentation de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a enregistré une hausse significative (avec 1,5 million de voyageurs, niveau identique au record de 1999), qui est la conséquence des arrivées de nouvelles compagnies attirées par la dynamique de croissance du pays.

Le secteur du commerce a enregistré une croissance de 11,1 % en 2014. En plus de l'amélioration du climat sociopolitique et des politiques de soutien au secteur privé, plusieurs mesures ont permis de soutenir la consommation des ménages, parmi lesquelles la revalorisation du SMIG, la hausse des salaires d'une partie des fonctionnaires ou encore l'appui aux agriculteurs.

La croissance du secteur des télécommunications est restée positive (+ 3,5 %), malgré un ralentissement par rapport aux années précédentes (+ 18,4 % en 2012 et 7,8 % en 2013). Ce fléchissement pourrait être attribuable à la mise en place dans ce secteur de nouvelles taxes et d'une hausse de l'impôt sur les bénéfices.

Dans un contexte de recul des prix des produits alimentaires (grâce aux bons résultats des productions vivrières) et des prix des produits pétroliers à la pompe (avec la mise en place du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers depuis 2013), l'inflation est restée modérée, passant de 0,9 % en 2013 à 0,4 % en 2014, malgré le renchérissement des prix dans les secteurs du logement et des biens d'équipement.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2014 a été marqué par une très légère détérioration de la situation des finances publiques, le déficit du solde budgétaire de base s'établissant à 1,6 % du PIB, contre 1,5 % du PIB en 2013 (correspondant à une hausse du déficit de 42 milliards). Excédentaire en 2013, le solde primaire de base est devenu déficitaire en 2014 (- 63,3 milliards) en raison de la hausse des dépenses courantes (+ 9,2 %) et de capital (+ 28,6 %), qui n'a été qu'en partie compensée par l'augmentation des recettes fiscales.

L'augmentation des dépenses courantes résulte de la progression des autres dépenses de fonctionnement (+ 7,9 %) et des traitements et salaires (+ 13,2 %), résultant notamment de l'achèvement de la bonification indiciaire accordée en 2007 par le gouvernement Ouattara à une partie des fonctionnaires. Ce poste a représenté, en 2014, 44,4 % des recettes

fiscales du pays, dépassant le seuil de 35 % préconisé au plan sous-régional.

La poursuite du vaste programme d'investissement public dans les infrastructures de transport et d'énergie, dans le cadre du PND, explique la tendance haussière des investissements publics.

L'année 2014 a ainsi été marquée par l'ouverture de l'échangeur de la Riviera II, du troisième pont d'Abidjan (Henri-Konan-Bédié) et du pont de Jacquville, tandis que les travaux sur l'axe routier Abidjan/Grand-Bassam et le chantier d'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan se sont poursuivis. Les dépenses en capital ont été financées à presque 65 % par des ressources intérieures.

Les recettes budgétaires ont continué d'augmenter, passant de 2 838,0 milliards en 2013 à 3 064,6 milliards en 2014, soit une progression de 8 %. Bien que les recettes non fiscales se soient inscrites en baisse (- 2,5 %), des progrès ont été réalisés en matière de mobilisation fiscale (hausse de 9,9 % des recettes fiscales), en lien notamment avec une amélioration du recouvrement des taxes à l'exportation et à l'importation favorisée par la reprise économique. Le taux de pression fiscale s'est toutefois maintenu à un niveau faible (15,6 % du PIB en 2014).

Les dons, dont une partie importante provient du refinancement des échéances dues à la France dans le cadre du contrat C2D (contrat de désendettement et de développement), ont encore augmenté de façon substantielle (+ 61 %). Un deuxième C2D, d'un montant record de 1,125 milliard d'euros, a été signé avec l'État français pour la période 2015-2020.

Au total, le déficit budgétaire, base engagements (dons compris), s'est creusé, passant de 346,2 milliards de francs en 2013 (2,2 % du PIB)

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2011	2012	2013	2014 ^{a)}
Recettes et dons	1 725,9	2 621,5	3 039,5	3 390,0
Recettes budgétaires	1 693,0	2 540,2	2 838,0	3 064,6
Recettes fiscales	1 493,1	2 213,0	2 408,6	2 646,0
Recettes non fiscales	199,9	327,3	429,5	418,6
Dons	32,9	81,2	201,5	325,4
Dépenses et prêts nets	2 212,0	3 053,9	3 385,6	3 778,9
Dépenses totales	2 212,9	3 051,7	3 385,6	3 778,9
Dépenses courantes	1 818,9	2 365,4	2 355,1	2 571,5
Traitements et salaires	719,8	934,7	1 038,9	1 175,7
Autres dépenses courantes	879,9	1 197,8	1 101,5	1 188,4
Intérêts dus	219,3	232,9	214,8	207,3
Sur dette intérieure	89,6	79,6	115,6	118,5
Sur dette extérieure	129,7	153,4	99,1	88,8
Dépenses en capital	393,9	686,2	934,2	1 201,1
Sur ressources intérieures	330,8	570,1	618,0	763,7
Sur ressources extérieures	63,1	116,1	316,2	437,4
Autres dépenses non classées	0,0	0,0	96,3	6,3
Prêts nets	- 0,9	2,3	0,0	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 519,0	- 513,7	- 547,5	- 714,3
Solde global (base engagements) (dons compris)^{b)}	- 486,1	- 432,5	- 346,1	- 388,9
Solde primaire de base^{c)}	- 237,4	- 162,4	79,7	- 63,3
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 519,0	- 513,7	- 547,5	- 714,3
Solde global base caisse (dons compris)^{d)}	- 486,1	- 432,5	- 346,1	- 388,9
Financement	484,8	434,0	346,2	388,9
Financement intérieur net	- 30,3	253,4	80,3	- 123,6
Bancaire	- 1,9	191,9	134,2	- 8,6
Non bancaire	- 28,4	61,5	- 53,9	- 115,0
Financement extérieur net	515,1	180,6	265,8	512,5
Ajustement statistique	- 0,6	- 1,5	- 0,1	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,9	18,4	18,3	18,1
Dépenses courantes	14,9	17,1	15,2	15,2
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,7	- 2,9	- 1,5	- 1,6
global, base engagements (dons compris) ^{b)}	- 4,0	- 3,1	- 2,2	- 2,3
global, base caisse (dons compris) ^{d)}	- 4,0	- 3,1	- 2,2	- 2,3

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

d) Solde global (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services nationaux.

à 388,9 milliards en 2014 (2,3 % du PIB). Ce déficit a été exclusivement financé par le recours à des ressources extérieures, notamment à travers l'émission en juillet 2014 d'un emprunt obligataire (*euro-bond*) à 10 ans de 750 millions de dollars (soit 363 milliards de francs CFA) sur le marché international (voir *infra*).

D'après les conclusions de la septième revue de la FEC achevée en mai 2015 par les équipes du FMI, tous les critères de performance et les repères indicatifs ont été respectés (excepté celui relatif au plancher des recettes fiscales). De même, l'ensemble des repères structurels ont été observés, en dépit du retard pris dans l'application de certaines mesures, telles que le développement du secteur financier et la restructuration des banques publiques ivoiriennes.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte courant a diminué de plus de la moitié en 2014, passant de 206 milliards de francs en 2013 (soit 1,3 % du PIB) à 98 milliards en 2014 (soit 0,6 % du PIB). Cette amélioration résulte de l'accroissement de l'excédent commercial (+ 9,5 %) et de la réduction du déficit de la balance du revenu secondaire (- 10,6 %), venus compenser la détérioration des balances des services et des revenus primaires.

En dépit d'une contraction des exportations de pétrole (- 8,8 %, en lien avec la baisse de la production et des prix à l'exportation) et de café (- 36 %), les exportations totales du pays ont augmenté de 3,8 %. Cette tendance a été tirée par une amélioration des termes de l'échange et par le dynamisme des exportations d'or (+ 22,3 %), de cacao transformé ou non (+ 18,4 %) et de coton (+ 18,9 %). Le pétrole et le cacao restent les deux principales ressources d'exportation du

pays, représentant respectivement 21,1 % et 37,0 % des ventes totales de marchandises.

Les importations se sont également accrues mais à un rythme plus lent (+ 1,9 %). La poursuite des

Balance des paiements de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2011	2012	2013 ^{a)}	2014 ^{b)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	1 256,4	- 163,7	- 206,0	- 98,0
1 - Biens et services	1 974,4	572,1	456,2	563,8
Balance des biens	2 816,3	1 565,6	1 479,2	1 620,0
Exportations de biens FOB	5 962,1	6 189,4	5 952,9	6 176,8
dont : or	271,5	326,9	284,2	347,6
pétrole	1 740,4	2 003,7	1 428,7	1 303,2
cacao	1 969,4	1 722,1	1 931,7	2 288,4
coton	65,0	113,7	134,2	159,6
café	23,2	77,3	89,6	57,3
Importations de biens FOB	- 3 145,7	- 4 623,7	- 4 473,6	- 4 556,9
Importations de biens CAF	- 3 595,6	- 5 570,6	- 5 213,5	- 5 334,2
dont : produits alimentaires	- 838,5	- 1 010,1	- 900,9	- 919,1
produits pétroliers	- 1 274,1	- 1 962,2	- 1 588,0	- 1 432,1
biens d'équipement	- 509,5	- 959,8	- 851,7	- 913,5
Balance des services	- 842,0	- 993,5	- 1 023,0	- 1 056,2
dont : frêt et assurance	- 560,6	- 777,7	- 757,4	- 800,1
2 - Revenus primaires	- 466,3	- 469,9	- 445,1	- 467,7
dont : intérêts de la dette	- 129,7	- 153,4	- 99,1	- 88,8
3 - Revenus secondaires	- 251,6	- 265,8	- 217,1	- 194,1
dont : transferts courants officiels (net)	- 13,9	- 22,1	64,6	124,1
transferts courants privés (net)	- 237,7	- 243,7	- 281,7	- 318,2
b - Compte de capital	73,0	4 141,1	94,8	137,0
c - Compte financier	879,7	4 202,1	- 80,0	- 187,2
Investissements directs	- 135,1	- 161,3	- 204,5	- 224,0
Investissements de portefeuille	- 49,6	- 72,6	- 86,1	- 448,6
Autres investissements	1 064,4	4 436,1	210,6	485,4
Financement exceptionnel (pour mémoire)	295,7	4 121,8	- 16,8	0,0
Variation des arriérés	47,1	- 195,8	- 16,8	0,0
Rééchelonnements	197,6	227,5	0,0	0,0
Remises de dette	51,0	4 090,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions	- 21,0	- 39,1	33,9	0,0
e - Ajustement statistique	- 1,2	7,8	- 1,0	0,0
f - Solde global (a+b-c+d)	428,7	- 263,7	2,6	226,2
Solde global après ajustement (e+f)	427,5	- 256,0	1,6	226,2
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services (%)	144,2	109,3	107,7	109,3
Solde courant en % du PIB	10,3	- 1,2	- 1,3	- 0,6
Solde global en % du PIB	3,5	- 1,9	0,0	1,3

Note : À compter de 2014, l'élaboration et la présentation des comptes extérieurs de l'UEMOA est conforme à la méthodologie de la 6ème édition du manuel de la balance des paiements adoptée par le FMI. Cette nouvelle méthodologie redéfinit un certain nombre de notions, telles que celles de territoire économique et de résidence et peut amener à des révisions notables de certains postes.

a) Estimations.

b) Projections.

Source : BCEAO.

investissements publics dans les infrastructures a notamment contribué à la hausse des importations en biens d'équipement (+ 7,3 %), mais la chute des cours du pétrole a permis d'alléger la facture des importations pétrolières (- 9,8 %). Ainsi, le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations est resté relativement stable, à 109,3 %.

Le resserrement du déficit de la balance du revenu secondaire est essentiellement lié à la hausse des aides budgétaires extérieures.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est passé de 94,8 milliards à 137 milliards, en progression de 45 % par rapport à 2013. Le compte financier a plus que doublé, bénéficiant de la hausse substantielle des investissements de portefeuille (+ 421 %), liée à l'émission de l'eurobond en juillet 2014, et du dynamisme continu des investissements directs (+ 9,5 %). Cette tendance illustre un retour progressif de la confiance des investisseurs étrangers, particulièrement actifs dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'habitat, des banques et de l'assurance.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à hauteur de 226,2 milliards, en nette progression par rapport à l'exercice 2013, où il avait atteint 2,6 milliards. La contribution de la Côte d'Ivoire aux réserves de change de la zone s'est accrue dans les mêmes proportions.

En ce qui concerne la gestion de la dette extérieure, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un allègement de sa dette au titre des initiatives PPTE et de l'IADM en 2012. Ainsi, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB est passé de 47,7 % en 2011 à 33,8 % en 2012.

Selon les données de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure publique de la Côte d'Ivoire s'élevait à environ 11,3 milliards de dollars en 2013, en hausse de plus de 23 % par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, l'encours de la dette extérieure représentait 36 % en 2013, soit un taux en légère augmentation par rapport à 2012.

Afin de renforcer la soutenabilité de la dette extérieure, les autorités ivoiriennes ont adopté, fin 2014, leur deuxième stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT 2015-2019) mais doivent encore veiller à la constitution d'une base de données consolidant la dette des entreprises publiques ainsi qu'à la réorganisation de la direction de la Dette publique.

Pour répondre aux importants besoins de financement liés à la mise en œuvre des grands chantiers d'infrastructures, les autorités ivoiriennes ont notamment émis en juillet 2014 un emprunt obligataire non concessionnel sur le marché international, conformément à leur stratégie de diversification des sources de financement et d'allongement de l'échéance moyenne de la dette (SDMT). Cette émission a permis à la Côte d'Ivoire de lever 750 millions de dollars, soit 250 millions de plus que le plafond fixé dans le cadre de la FEC. Considérant que ceci n'avait pas d'impact sur le profil et le risque d'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire et que ces ressources additionnelles participeraient au règlement des arriérés intérieurs, le FMI a donné son autorisation pour déroger au plafond de la fenêtre cumulée (2013-2015) des emprunts extérieurs non concessionnels, préalablement fixé à 900 millions de dollars depuis mars 2014, et le relever à 1,65 milliard fin 2014, puis à 3,05 milliards en 2015.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2010	2011	2012	2013
Dettes à court et long terme	10 664,8	12 334,5	9 168,1	11 287,8
Dettes à long terme	9 489,4	10 423,5	7 729,1	9 665,5
Dettes publiques garanties	8 471,8	9 091,5	5 238,8	7 598,6
Dettes privées non garanties	1 017,6	1 332,0	2 490,2	2 066,9
Recours aux crédits du FMI	861,4	1 090,4	1 265,2	1 417,9
Dettes à court terme	314,0	820,5	173,8	204,4
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	7,0	4,5	0,8	0,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	23,0	21,2	19,0	28,2
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	84,6	90,1	69,9	86,9
Dettes extérieures/PIB	42,8	47,7	33,8	36,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	5,9	5,2	5,9	9,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	16,9	19,9	15,5	21,9
Dettes multilatérales/dettes totales	22,4	19,3	6,0	6,1

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Malgré la hausse du stock de la dette extérieure prévue en 2014, la dernière analyse de viabilité de la dette ivoirienne conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale en novembre 2014 a fait apparaître un risque de surendettement jugé modéré.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2014, le système bancaire ivoirien comprenait vingt-cinq établissements de crédit (inchangé par rapport à 2013) parmi lesquels dix-neuf sont des filiales de groupes étrangers.

En 2014, le total de bilan (6 665,9 milliards) du système bancaire a progressé de 21,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a résulté de la forte progression tant des dépôts que des crédits. Les encours bruts de crédit, qui ont atteint un total de 3 956,2 milliards, ont progressé de 17,2 % en un an. Les concours à court terme ont continué de représenter la majorité des crédits consentis, soit près de 60 %, contre seulement 2,7 % pour les crédits à long terme.

Les ressources clientèle se sont accrues de 20,4 %, pour atteindre 4 881,6 milliards, dont 52,7 % sont constituées de dépôts à vue. Le niveau d'intermédiation bancaire (crédits bruts rapportés aux dépôts clientèle) a légèrement diminué, s'établissant désormais à 81,0 % (après 83,3 % en 2013), du fait d'une progression des dépôts supérieure à celle des crédits et d'une plus forte allocation des ressources aux opérations de trésorerie. Cependant, en dépit du fait que le système ivoirien est le plus important de

l'UEMOA avec un total bilan représentant 28,1 % du total de bilan de la zone, son niveau d'intermédiation bancaire demeure en deçà de la moyenne observée au sein de l'UEMOA (88,4 %).

Le système ivoirien a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer la qualité du portefeuille de crédits. En effet, les créances en souffrance brutes (400,9 milliards) se sont contractées de 5,8 % et ont représenté 10,1 % des créances brutes (après 12,6 % en 2013). En outre, le taux de provisionnement a progressé, passant de 73,7 % à 74,2 %.

Le produit net bancaire (406,9 milliards) s'est accru de 17,3 % en 2014, du fait principalement de la progression de 14,2 % des produits sur les opérations avec la clientèle et plus marginalement de celle des produits sur titres (+ 25,2 %). Ces performances ont contribué à une très forte augmentation du résultat net, qui a progressé de 81,4 % sur un an, à 100,6 milliards (après 55,5 milliards en 2013). Par conséquent, les indicateurs de rentabilité se sont très nettement redressés en 2014, le coefficient de rentabilité et le taux de marge nette s'établissant respectivement à 18,3 % et 24,7 %, après 12,7 % et 16,0 % en 2013. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré, passant de 77,2 % à 70,0 %. Par comparaison, le coefficient d'exploitation des systèmes bancaires de l'UEMOA s'est établi en moyenne à 65,9 %.

Les autorités ivoiriennes prévoient en 2015 la mise en œuvre du programme de développement du secteur financier (PDESFI) ainsi qu'un ensemble de mesures visant à redresser et consolider le secteur

Système bancaire de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2011	2012	2013	2014	Passif	2011	2012	2013	2014
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 013,5	983,1	960,9	1 165,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	335,2	522,8	753,6	936,8
Opérations avec la clientèle	2 138,4	2 402,6	2 956,2	3 562,6	Opérations avec la clientèle	3 388,4	3 608,4	4 044,4	4 881,6
Opérations sur titres et diverses	698,3	877,6	1 114,0	1 431,9	Opérations sur titres et diverses	202,4	172,2	191,2	239,9
Valeurs immobilisées	400,4	441,3	449,1	505,7	Provisions, fonds propres et assimilés	324,5	401,3	491,1	607,6
Total	4 250,5	4 704,6	5 480,2	6 665,9	Total	4 250,5	4 704,6	5 480,2	6 665,9
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/PNB)	87,3	81,2	77,2	70,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 5,0	7,5	16,0	24,7
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 4,5	6,5	12,7	18,3					

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

de la microfinance. La restructuration des institutions bancaires publiques a été récemment engagée avec notamment la privatisation de la Société ivoirienne de banque ou encore de la Versus Bank.

PERSPECTIVES

D'après les prévisions de la BCEAO, la croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire devrait s'accroître en 2015 et atteindre 9,4 %. Outre la bonne tenue du secteur agricole, tirée par la production vivrière et la mise en place du PNIA, et le dynamisme du secteur tertiaire, qui bénéficierait du retour des activités de la BAFD à Abidjan et de la dynamique de croissance des transports et des télécommunications, l'activité économique serait soutenue également par le rebond du secteur industriel. Ce dernier devrait enregistrer une croissance de plus de 12 %, essentiellement grâce aux activités du BTP et de l'industrie agroalimentaire et à la reprise des productions minières et d'énergie (stimulées par d'importants investissements de développement des bassins miniers).

Dans le cadre de la fin du premier PND (2012-2015) et du démarrage du deuxième (2016-2020), les grands travaux publics de réhabilitation des infrastructures vont se poursuivre (barrage hydroélectrique de Soubré, modernisation de l'aéroport d'Abidjan et des

aéroports intérieurs, extension du port d'Abidjan, etc.). Grâce aux mesures de soutien au secteur privé, aux progrès réalisés en matière de climat des affaires et à une moindre incertitude entourant la tenue des élections, une hausse de l'investissement privé est également anticipée. La consommation finale privée devrait bénéficier de la stratégie de relance de l'emploi, de la faible inflation (maintien des prix alimentaires et du pétrole à des niveaux bas) et des mesures pro-pauvres du gouvernement (prix d'achat aux agriculteurs garanti, mise en place de la couverture maladie universelle), dont le budget devrait significativement augmenter en 2015 (de 1 521,8 milliards en 2014 à 1 716,4 milliards en 2015).

L'année 2015 devrait être marquée par une légère dégradation de la balance des transactions courantes en dépit du maintien de l'excédent commercial, qui bénéficiera de la faiblesse des cours du pétrole, et par l'afflux d'investissements directs étrangers.

Les principaux risques pesant sur ces prévisions macroéconomiques très favorables portent sur la capacité du pays à mobiliser les ressources nécessaires au financement de ses projets, les aléas climatiques et l'évolution des cours des matières premières notamment du cacao, ainsi que sur le déroulement des prochaines élections présidentielles prévues en octobre 2015.